

SESSION DE LINGUISTIQUE ET DE LITTÉRATURE DE L'ASSOCIATION CLELIA

Évian-les-Bains, 25-29 août 2019

La prochaine session de linguistique et de littérature organisée par l'Association CLELIA aura lieu **exceptionnellement** du dimanche 25 août au jeudi 29 août 2019 au Centre « Ethic Etapes - Côté Lac Évian » à Évian-les-Bains. Cette session est ouverte aux étudiants, aux chercheurs et aux enseignants du secondaire et du supérieur.

PROGRAMME :

Les séances des trois séries de conférences principales ont une durée d'une heure trente chacune, à l'exception de la première de chaque série dont la durée est d'une heure.

1. GRAMMAIRE DU MÉTATEXTE, par FLORIAN PENNANECH (Lycée Carnot, Dijon)

1. Prédication : jeux avec les prédicats.
2. Enonciation et référentiation : deixis, anaphore et autonymie.
3. Aspectualisation et fragmentation : autour de la méronymie.
4. Substitution : entre récit et discours.
5. Motivation : expression de la circonstance et construction de la cohérence.

2. LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF), par MARIE-ANNE SALLANDRE (CNRS UMR 7023 Structures formelles du langage / Université de Paris VIII)

1. Repères historiques et situation socio-éducative des personnes sourdes et de leurs langues.
2. Morpho-phonologie de la LSF et catégories linguistiques.
3. Types d'iconicité et catégories linguistiques.
4. Comparaisons typologiques entre les langues des signes.
5. Formes littéraires en langues des signes.

3. LES FRONTIÈRES DES DISCOURS RAPPORTÉS EN LATIN ET EN FRANÇAIS, par LISE CHARLES (Université de Nantes), FRÉDÉRIQUE FLECK (ENS Ulm) et LYLIANE SZNAJDER (Université de Paris Ouest Nanterre).

1. La démarcation des discours rapportés : repérages et interprétations (FF).
2. Le discours direct latin (1) : typologie des marquages (FF).
3. Le discours direct latin (2) : absence de marquage (FF).
4. Problèmes de repérage dans le discours indirect latin : sur-marquage, sous-marquage et brouillages (LS).
5. Formes atypiques du discours direct en français classique (LC).

4. *VARIA* : Quelques séances seront réservées à des exposés proposés par des participants, sous réserve d'acceptation par le bureau. Les sujets de ces exposés sont libres et la durée de chacun est d'une heure, comprenant un temps de discussion d'environ un quart d'heure.

Prière à ceux qui souhaitent proposer un exposé d'envoyer le titre de leur communication accompagné d'un bref résumé à : clelia.association@gmail.com avant le 3 juillet 2019.

APPEL À PROJETS :

Chaque année, durant la session, les participants se réunissent en assemblée générale pour décider du programme des sessions suivantes.

Les personnes ne participant pas à la session 2019 peuvent **soumettre des propositions pour les conférences des prochaines sessions en les envoyant au conseil d'administration de l'association : clelia.association@gmail.com** ; les participants sont également invités à faire part de leurs projets au conseil d'administration, avant la session.

Dans la mesure du possible, il convient de prendre un premier contact avec les intervenants pressentis afin de s'assurer de leur éventuelle disponibilité et de pouvoir **présenter le projet à l'aide d'un ou deux paragraphes descriptifs et/ou d'un programme en cinq points**.

INFORMATIONS PRATIQUES :

• Dates : du dimanche 25 août 2019 à 16h au jeudi 29 août 2019 à 16h. L'accueil des participants se fera le dimanche 25 août à partir de 14h. Seules 5 chambres individuelles (réservées en priorité aux conférencières et au conférencier) et 11 chambres doubles ont pu être réservées pour la nuit du samedi 24 au dimanche 25 ; l'accueil des participants dès le samedi ne pourra donc se faire que dans la limite des places disponibles. Il est recommandé de contacter directement le secrétaire à ce sujet. Départ possible le jeudi après-midi, le jeudi soir (après le dîner) ou le vendredi 30 août au matin après le petit déjeuner.

• Adresse : Ethic Etapes - Côté Lac Évian, avenue de Neuvecelle, 74 500 Évian-les-Bains.
+33 (0)4 50 75 35 87
<http://www.cotelacevian.com/>

• Moyens d'accès : gare SNCF d'Évian-les-Bains (20 min. à pied) ; des navettes en minibus entre la gare et le centre peuvent être mises en place : des indications détaillées seront transmises aux participants. De Paris, il est aussi possible d'aller jusqu'à Lausanne en T.G.V. puis de prendre le bateau pour traverser le lac jusqu'à l'embarcadère d'Évian-les-Bains (situé en contrebas du centre).

• Hébergement et pension :

– **Pension complète, chambre individuelle avec douche et sanitaires** : 66,65 € par jour, soit 333,25 € pour le séjour. Nuit du vendredi au samedi (dîner et petit déjeuner compris) : 38€.

– **Pension complète, chambre double avec douche et sanitaires** : 57,15 € par jour et par personne, soit 285,75 € pour le séjour. Nuit du vendredi au samedi : 28,50 € (dîner et petit déjeuner compris). Possibilité de loger en chambre à trois ou quatre : mêmes tarifs qu'en chambre double. Pour les enfants de moins de 12 ans : -10% sur la demi-pension et la pension complète.

– **Formule « externe »** : pas de logement sur place, mais repas de midi et/ou du soir au centre à régler directement sur place (repas simple : entrée, plat, fromage *ou* dessert, boisson : 42,70 €).

• À verser au moment de l'inscription :

Acompte : 60 € par personne (participant ou accompagnant), **sauf pour les personnes choisissant la formule « externe »**. Ces arrhes seront déduites de la somme à verser pour l'ensemble du séjour. Le reste dû sera à verser à l'arrivée à notre trésorier. Les frais correspondant à la totalité du séjour sont normalement dus, quelle que soit la durée de la présence effective. L'acompte ne sera pas remboursé en cas d'annulation par le participant moins de dix jours avant le début de la session.

Participation aux frais d'organisation des conférences : 60 € pour les actifs et les retraités ; **les accompagnants ainsi que les non-titulaires (étudiants, doctorants) et autres précaires en sont dispensés.**

Cotisation annuelle à l'association CLELIA : 10 € pour les non-titulaires (étudiants, doctorants) et autres précaires, **20 €** pour les actifs et les retraités, **30 €** ou plus pour les membres bienfaiteurs (les accompagnants adultes ont le choix d'adhérer ou non à l'association ; les mineurs sont dispensés d'adhésion).

Soit la somme globale de :

- **70 €** pour les participants précaires en pension complète (**10 €** en formule « externe »)
- **140 €** pour les participants actifs ou retraités en pension complète (**80 €** en formule « externe »)
- **150 €** ou plus pour les participants bienfaiteurs en pension complète (**90 €** ou plus en formule « externe »)
- **60 €** (sans adhésion à l'association) ou **80 €** (avec adhésion) pour les accompagnants adultes en pension complète (précaires : **60 ou 70 €**, mineurs : **60 €**)

Prière de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de l'envoyer à :

CLELIA c/o Hamidou RICHER, 79 rue Bouquet, 76000 ROUEN.
clelia.association@gmail.com

Date limite d'inscription : 24 juin 2019.

Au-delà de cette date, les inscriptions ne sont plus garanties.

Les personnes qui souhaitent adhérer ou renouveler leur adhésion sans participer à la session 2019 peuvent le faire en retournant le bulletin prévu à cet effet (page 5 ci-dessous). En tant qu'adhérents, ils seront tenus au courant des activités de l'association.

**BULLETIN D'ADHÉSION à l'association CLELIA
(pour les personnes ne s'inscrivant pas à la session 2019)**

Bulletin à imprimer et à renvoyer à :
CLELIA c/o Hamidou RICHER, 79 rue Bouquet, 76000 ROUEN
ou à clelia.association@gmail.com

M. / Mme :

Adresse :

..... Tél. :

Adresse électronique :

Établissement :

Spécialité :

demande à adhérer / renouvelle son adhésion à l'association CLELIA et verse à titre de cotisation pour l'année 2019 :

- 10 € : tarif précaire (étudiant, doctorant, non-titulaire)
- 20 € : tarif actif ou retraité
- 30 € ou plus : tarif bienfaiteur

souhaite effectuer ce versement :

- par chèque ci-joint à l'ordre de CLELIA (CCP 23 660 78 E PARIS)
- par virement bancaire (coordonnées bancaires ci-dessous, p. 6)

Date :

Signature :

Je soussigné donne pouvoir à
..... pour me représenter et prendre
part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'association CLELIA qui
se tiendra à Évian le mercredi 28 août 2019.

Mention manuscrite « Bon pour pouvoir » :

Date :

Signature :

**COORDONNÉES BANCAIRES
DE L'ASSOCIATION CLELIA :**

La Banque postale - Centre de Paris (75)

Compte courant postal (CCP) n°23 660 78E 020

IBAN : FR64 2004 1000 0123 6607 8E02 041

BIC : PSSTFRPPPAR